

# La Plateforme Nationale sur la Gouvernance Foncière au Sénégal

Mettre en place des mécanismes de dialogue multi-acteurs, multi-secteurs, autour des objectifs de la  
GMV

---

**Mobiliser les acteurs de la Grande Muraille Verte**

# FICHE D'IDENTITÉ



- **Nom** : la **Plateforme nationale sur la gouvernance foncière au Sénégal**
- **Lieu d'intervention** : **Sénégal**
- **Organisation** : la **FAO** – sur financement de la Coopération italienne – a mis en place ce projet pour consolider et accompagner les acquis obtenus au Sénégal en matière de dissémination des Directives Volontaires. Ce projet est rejoint et renforcé par l'initiative « Stratégie National d'Engagement » de **IILC**
- **Date de création** : mars **2014**, à l'issu du 1<sup>er</sup> **Atelier National sur les DV**
- **Objectif** : perpétuer et institutionnaliser un cadre de réflexion, de partage et de dialogue en vue de **l'amélioration de la gouvernance du foncier au Sénégal**.

<b>Pilier(s) de la GMV</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Production agricole et chaînes de valeur</li><li><input type="checkbox"/> Restauration des terres et environnement</li><li><input type="checkbox"/> Infrastructures et accès à l'énergie</li><li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Cadres de gouvernance institutionnelle et économique</b></li><li><input type="checkbox"/> Renforcement de capacités</li></ul>
----------------------------	--

# HISTORIQUE DE L'EXPÉRIENCE

L'attention grandissante des **investisseurs** envers les terres agricoles en Afrique de l'Ouest, conjuguée aux défis posés par les **changements climatiques et la dégradation des sols**, accentue la pression sur les **ressources foncières**. Pour faire face à ces enjeux, les **Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers**, adoptée en 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations Unies, constituent le premier document international négocié sur la gouvernance foncière. Au Sénégal, la création en 2014, de la **Plateforme Nationale de dialogue multi-acteurs** autour de ces directives démontre un engagement concret. Soutenue par des partenaires tels que la FAO, le ministère de l'Agriculture et l'Initiative Prospective Agricole et rurale, cette initiative bénéficie du soutien financier de la France, du FIDA et de l'Italie.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, notamment ceux visant à réduire la pauvreté, promouvoir une agriculture durable et assurer la sécurité alimentaire, favoriser l'autonomisation des femmes, garantir l'égalité des sexes, ainsi que préserver la paix, la stabilité et une gouvernance efficace basée sur l'Etat de droit.

Cette plateforme accueille à la fois des acteurs représentant le **secteur public, le secteur privé, les organisations de la société civile, les organisations paysannes et du patronat, les institutions de recherche ainsi que les partenaires techniques et financiers**.

## ACTEURS AYANT PARTICIPES AUX ACTIVITES DE LA PLATEFORME

### État

MEDD - MFFE - MGLDAT - MAER - MPAM - MEPA

### Élus nationaux / locaux

Assemblée Nationale - CESE - HCCT - CNDT - UAEL - Collectif des maires du PDIDAS - 40 Collectivités territoriales

### Secteur Privé

CNES - CNP - MDES - ValAGRI - CCIAD - GDS - Asiliya Gum Company - CLS - Van Oers SARL - West Africa Farm SARL - ONGES

### Directions et agences nationales d'exécution de l'État

APIX - ANCAR - ANSD - DAPSA - ANIDA - PRODAC - P2RS - ANPEJ - INP - DHORT - Direction des Eaux et Forêts - Direction des Petites et Moyennes Entreprises - CNCAS - DGID

### Agences régionales d'exécution de l'Etat

PAFA - PADEN - PRODAM - SAED/DG - AIDEP - Préfet du département de Podor - ASAMM - SODAGRI - DRDR Thiès / Fatick / Kaolack / Matam / Saint louis / Tambacounda / Kolda

### Organisation de solidarité internationale

OXFAM - HEKS EPER - GRET - VECO West Africa - AVSF - AGRECOL Afrique - Grdr Migration Citoyenneté Développement

### Universités et institutions de recherche

ISRA - CNRF/BAME/LNERV - IPAR - CORAF - CIRAD - Hub Rural - Institut PANOS - UCAD - ENEA - UGB - ENSA

### Partenaires techniques et financiers

ILC - FIDA - DUE - USAID - CRDI - AECID - BAD - BID - AFD - BM - Bureau Régional Coopération italienne - FAO - ONU Femmes - OMVS - OSIWA - Ambassade de France - Ambassade d'Allemagne - Ambassade des Pays Bas - Ambassade du Canada

### Organisations de la société civile

ActionAid - CNCR - Enda-Pronat - IED-Afrique - CICODEV- Afrique - CONIPAS - RADI - USE - GREEN Sénégal - CONGAD - ASI - Forum Civil - RADDHO - AJS - WILDAF - CERFLA - APROFES - RNFERS - ADID - KEOH - AKNB - UJAK - Union des GIE de femmes (Zone de podor) - GIPSWAR

# OBJECTIF : UN APPUI À L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE AU SÉNÉGAL

Cette plateforme vise à assurer le **dialogue sur la gouvernance foncière**, élaborer des **consensus nationaux**, préparer des plans d'action pour mettre en œuvre les **Directives Volontaires**, et suivre et évaluer la gouvernance foncière au Sénégal. Devenue un **lieu de débat majeur** sur les questions de gouvernance foncière, elle aborde les réformes foncières dans divers secteurs tels que les terres, les pêches et les forêts.

La plateforme facilite la compréhension et l'anticipation des évolutions foncières et établit un dialogue permanent entre les acteurs concernés. Elle élabore des **recommandations** pour **améliorer les politiques publiques** et les **cadres juridiques**, consolidant ainsi son rôle stratégique dans la gouvernance foncière, grâce à ses réunions annuelles multi-acteurs.

LA **VISION** de la Plateforme Nationale est d'instituer une gouvernance responsable, inclusive transparente et apaisée au bénéfice de toutes les parties prenantes.

LA **MISSION** de la Plateforme Nationale est de promouvoir le dialogue, la mise en débat et l'appui à l'amélioration de toutes politiques publiques ou bonnes pratiques liées à la gouvernance des ressources naturelles et du foncier au Sénégal, dans une recherche continue de consensus.

# LE RÔLE DE L'IPAR



- L'IPAR a été mandaté pour plusieurs missions, dont **l'animation de la plateforme nationale et de son Comité de pilotage** (COFIL DV/GF), ainsi que le soutien à la **mise en place de dialogues locaux** sur les questions foncières en Casamance et dans la vallée du fleuve Sénégal.
- En collaboration avec la FAO, l'IPAR a créé la **Plateforme régionale de Matam** pour la **gestion foncière et des ressources naturelles**, lancée le 25 octobre 2019 à Ourosogui. Ce projet, initié en 2017 avec un atelier sur les Directives Volontaires (DV) pour la gouvernance foncière, vise à aborder toutes les thématiques locales liées aux ressources naturelles en créant des **espaces de dialogue** favorisant le consensus entre les parties prenantes et la **cohabitation entre activités agropastorales et exploitations minières**.
- Le **secrétariat de la plateforme**, animé par l'IPAR, coordonne la **communication** et la **gestion des connaissances**, avec un soutien technique de la FAO et d'autres partenaires. L'objectif est d'améliorer la gouvernance foncière au Sénégal à travers le renforcement des capacités, le soutien aux réformes en cours et l'opérationnalisation des DV au niveau local.



# LES RÉSULTATS ET BÉNÉFICES (DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PHASE – APRÈS 3 ANS DE MISE EN ŒUVRE)

## RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME MULTI-ACTEURS SUR LES DV ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE :

- Mise à niveau des membres du COPIL DV/GF sur les DV et sur la gouvernance des régimes fonciers forestiers
- Actualisation de la connaissance des enjeux fonciers (ateliers)
- Tenue régulière des rencontres annuelles de la plateforme
- Production d'une identité visuelle
- Adoption d'un plan stratégique de la plateforme

## APPUI AUX PROCESSUS DE RÉFORME :

- Etude sur les critères et conditions d'une gestion rationnelle et durable du foncier au Sénégal
- Immatriculation foncière généralisée : faisabilité et implication sur les producteurs
- Etude de pré-faisabilité de la création de l'observatoire national du foncier au Sénégal
- Capitalisation des projets agrobusiness

## OPERATIONNALISATION EFFECTIVE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES AU NIVEAU LOCAL. DES OUTILS SONT MIS A DISPOSITION :

Charte locale de gouvernance foncière, code de conduite sur les gestion du foncier et des ressources naturelles, convention locale de gestion de forêt intercommunale, plan de développement communal sensible à la gouvernance foncière, commission domaniale élargie, grille d'analyse des projets d'investissement à incidence foncière, etc.

# PERSPECTIVES

## Les efforts du COPIL DV/GF s'orientent désormais vers :

- La consolidation de la plateforme nationale multi acteurs sur la gouvernance foncière avec une plus grande ouverture au **secteur privé**,
- La réflexion sur le **suivi-évaluation de la gouvernance foncière** au Sénégal,
- Le développement d'un modèle intégré d'intervention au niveau local sur la gouvernance foncière pour une **sécurisation foncière** des exploitations agricoles familiales notamment les **couches vulnérables** (les femmes, les jeunes, les couches défavorisées).



# POUR ALLER PLUS LOIN

- Plaquette de présentation de la Plateforme (Avril 2019)
- Rapport de l'Atelier de mise en place de la plateforme interdépartementale sur la gouvernance du foncier et des ressources naturelles au niveau des départements de Matam & Kanel (24 & 25 octobre 2019) - Projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives Volontaires au Sénégal
- Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (FAO, 2012).